COMMUNE DE SAINT JUST

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 avril 2019

Présents: M Jean PICHET, Maire, Mme Yvette BONNET, adjointe. Mme Audrey MARIE, adjointe, M. Pascal PERREAUD. Mme Renée ANDRE, Mme Fabienne CONVERT, M Luc ALLEMAND M Gabriel SUCHET, M Emmanuel GRANGE, Mme Catherine CARON

Excusés: M Matteo RIGNANESE, adjoint,

M. Patrick LEVET, adjoint

M. Daniel CROISY

Mme Mathilde MIGNOT

Mme Catherine FLAMAND donne pouvoir à Mme Renée ANDRE,

Le compte rendu du 28 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

URBANISME

Lotissement des Ayes : Les travaux débuteront en septembre.

Lotissement La Chartreuse : le lotisseur a déposé la déclaration d'achèvement de la première phase de travaux. L'autorisation de vente anticipée des lots et la conformité des travaux sont en instruction à CA3B, pôle ADS.

Lotissement Allée des Prés de Saint Just : la réception des travaux est prévue le 03 juin 2019.

TRANSPORTS URBAINS CA3B

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion aura lieu le 29 avril pour l'examen technique des arrêts de bus, notamment au niveau de leur accessibilité PMR. EUROVIA est chargée de la réalisation du cheminement piéton entre Le Villajoie et l'arrêt prévu sur la Route de Ceyzériat.

ECOLE

Il est prévu 92 enfants pour la rentrée de septembre 2019, répartis sur 4 classes, scolarisés sur 4.5 jours par semaine (école le mercredi matin).

Le planning du personnel communal affecté aux services périscolaires et la prévision de matériel de la 4^{ème} classe sont en cours d'élaboration.

Deux entreprises ont répondu à l'étude pour les travaux d'acoustique du préau. L'analyse des offres est en cours, pour une réalisation en juillet 2019.

Des devis ont été demandés pour repeindre les murs de la 4^{ème} classe.

ROSEPOMMIER

<u>LOCATIONS</u> Plusieurs associations ont demandé à louer la salle. Les demandes seront toutes examinées en même temps à partir des critères définis pour l'utilisation de la salle. Le contrat d'assurance va être revu.

L'étude de CA3B concernant l'aménagement de la Place de l'Eglise prévoit des travaux pour 2020.

La commune a fait procéder à l'abattage et élagage des arbres sur le terrain, ainsi qu'au dessouchage.

Une réflexion est engagée pour la mise en place de jeux pour enfants sur l'espace vert.

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

<u>CAMION PATISSIER TRAITEUR:</u> L'autoentrepreneur MIKE DELICES, pâtissier-traiteur demande l'autorisation d'utiliser la Place des Anciens combattants pour vendre des pâtisseries artisanales, les mercredis, samedis et dimanches matins, à partir du 5 mai.

MIKE DELICES pourra utiliser gratuitement, un emplacement les mercredis, samedis et dimanches matins, à partir du 5 mai, en l'absence de toute autre demande. Aucun branchement électrique ne lui sera alloué. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

FRAIS DE MISSION

Nathalie BATEAU agent technique en charge de la cantine scolaire, s'est rendue à une formation cantine le 10 avril 2019.

Le coût de ces formations est pris en charge par RPC, la commune, prend en charge les frais de mission correspondants.

INFORMATIONS

<u>ROCADE SUD-EST</u> son ouverture partielle pour délester les rues de Saint Just est en attente. <u>UTILISATION PARKING ECOLE</u> un particulier demande à utiliser exceptionnellement le parking de l'école en dehors des horaires scolaires. Cette autorisation exceptionnelle et révocable est accordée sous l'entière responsabilité du demandeur, les véhicules répertoriés doivent respecter le sens de circulation indiqué sur le parking.

<u>CEREMONIE 8 MAI</u> la cérémonie de la célébration de l'armistice de 1945 aura lieu le mercredi 8 mai à 11 heures 15 au monument aux morts.

CAUE l'assemblée générale aura lieu le 11 juillet en Préfecture.

Le <u>SECOURS POPULAIRE</u> remercie la commune pour la mise à disposition de la salle d'animation lors de sa braderie du 30 mars 2019.

<u>L'ECOLE DE MUSIQUE DE CEYZERIAT</u> donne son concert de fin d'année le 8 juin. Les élus de Saint Just sont invités

Le Maire donne connaissance au conseil municipal du courrier du <u>collectif 01 pacte finance climat,</u> transmis à la commune à l'initiative de Monsieur Debat, Maire de Bourg en Bresse. <u>MONTAGNAT</u> la cérémonie du souvenir aux victimes et héros de la Déportation aura lieu dimanche 28 avril à 11 h.

<u>L'AMF</u> lance un appel aux dons des communes pour la restauration de la cathédrale Notre-Dame. Cet appel sera examiné lorsque nous aurons plus de précisions sur les conditions de la restauration.

ELECTIONS EUROPEENNES: Le scrutin aura lieu le dimanche 26 mai de 8 h à 18 h

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 23 mai 2019 à 20 h